



Relevé de décisions

Assemblée générale extraordinaire modificative du 18 mars 2006

Une assemblée générale extraordinaire (AGE) modificative avait été convoquée à Nice le 27 février 2006, au siège de la FFVL, avec l'ordre du jour suivant : proposition de modification des statuts.

Le quorum n'ayant pas été atteint, une nouvelle AGE modificative s'est réunie le samedi 18 mars 2006.

Les présents et représentés

Nombre d'associations inscrites : 530 soit 80 480 voix
Nombre d'associations présentes : 129 soit 30 030 voix
Nombre d'associations représentées : 126 soit 19 656 voix
Nombre d'OBL inscrits : 115 soit 9 358 voix
Nombre d'OBL présents : 14 soit 1 491 voix
Nombre d'OBL représentés : 21 soit 2 950 voix

Aucune condition de quorum n'étant imposée, l'AGE a pu délibérer valablement.

Modification proposée aux statuts

Lecture est faite des anciens statuts, puis de ceux (ci-dessous) qui sont soumis à l'AGE.
(Les modifications sont ici identifiées en lettres capitales et en gras.)

Titre III - l'assemblée générale
Article 10.

.....

« II- L'assemblée générale est convoquée par le président de la F.F.V.L., par courrier ou courriel adressé au moins quinze jours avant sa tenue. Elle se réunit au moins une fois par an à la date fixée par le comité directeur et chaque fois que sa convocation est demandée par le comité directeur ou par le tiers des membres de l'assemblée représentant le tiers des voix.

L'ordre du jour est fixé par le comité directeur.

L'assemblée générale ne peut valablement délibérer que si le **TIERS** au moins de ses membres, représentant au moins le **TIERS** des voix, sont présents **OU REPRÉSENTÉS** ».

Vote n°1, à bulletin secret

Inscrits :	54 127	
Exprimés :	52 882	
Abstentions :	1 113	
Pour :	48 791	(92,03 %)
Contre :	2 088	(3,94 %)
Nuls ou blanc :	2 135	(4,03 %)



La majorité des deux tiers des membres présents, représentant au moins les deux tiers des voix, étant atteinte, le modification des statuts est adoptée.

Les pourcentages indiqués sont calculés sur la base des votes exprimés.

L'AGE est alors close.

Assemblée générale ordinaire du 18 mars 2006

L'assemblée générale ordinaire (AGO) de la FFVL s'est réunie le samedi 18 mars 2006 à la suite de l'assemblée générale extraordinaire modificative.

Les présents et représentés

Nombre d'associations inscrites : 530 soit 80 480 voix
Nombre d'associations présentes : 137 soit 31 485 voix
Nombre d'associations représentées : 128 soit 20 365 voix
Nombre d'OBL inscrits : 115 soit 9 358 voix
Nombre d'OBL présents : 14 soit 1 491 voix
Nombre d'OBL représentés : 21 soit 2 950 voix

Le quorum ayant été atteint, l'AGO a pu délibérer valablement.

Un certain nombre de personnes présentes le matin ont quitté l'AGO en cours d'après-midi. D'autres sont venues rejoindre l'AGO en début d'après-midi.

Dans le décompte des voix, les personnes qui ont quitté l'AGO et qui détenaient des votes ou pouvoirs de vote ont été comptabilisées comme abstentionnistes.

Les pourcentages indiqués sont basés sur les votes exprimés.

Pour les seules élections au comité directeur, les pourcentages indiqués sont traditionnellement basés sur le nombre des inscrits et non des exprimés.

Approbation du procès-verbal de l'AGO du 9 avril 2005

Aucune remarque n'est faite.

Vote n°1, à mains levées

Contre : 0

Abstentions : 935

Le procès verbal est adopté.



Information sur la motion déposée pour la révocation du comité directeur.

La FFVL a reçu un certain nombre de courriers demandant, dans le cadre de la procédure inscrite à l'article 14 de ses statuts, la révocation de l'actuel comité directeur élu lors de l'assemblée générale de 2005.

La révocation du comité directeur ne peut être effective que dans les conditions suivantes :

1. l'assemblée générale doit avoir été convoquée à cet effet à la demande du tiers de ses membres représentant le tiers des voix,
2. les deux tiers des membres de l'assemblée générale doivent être présents ou représentés,
3. la révocation du comité directeur doit être votée à la majorité absolue des suffrages exprimés et des bulletins blancs.

La condition 1 n'a pas été remplie. La FFVL n'a en effet reçu de demandes que de 55 structures, soit 8,53% des structures, représentant 10 302 voix, soit 11,47 % des voix.

Le comité directeur n'est donc pas révoqué.

Débat sur la situation de la fédération en 2005

Un large débat a lieu sur la situation de la fédération en 2005.

Ce débat n'est suivi d'aucun vote ou décision.

Rapport du président intérimaire et débat

Jean-Michel Payot, président de la FFVL jusqu'au 10 décembre 2005 ayant refusé de rédiger le rapport sur la situation morale de la FFVL en 2005, Jean-Claude Benintende, président intérimaire de la FFVL depuis le 10 décembre présente ce rapport.

Il indique par ailleurs qu'il n'a été élu par le comité directeur que pour gérer les affaires courantes jusqu'à cette AGO. Il ne présentera donc pas de déclaration de politique générale, laissant le soin à la prochaine équipe de fixer ses objectifs.

Au nom des présidents de ligues présents et unanimes, Yves Gilles lit un communiqué demandant à l'AGO de voter le rapport moral.

Ont signé ce texte :

Jean-François Alexandre, Auvergne
Guy Billon, Aquitaine
Cyril Catteau, Nouvelle Calédonie
Vincent Danel, Rhône-Alpes
Bruno Ferry-Wilczek, Paris - Île-de-France
Bernard Lucerino, La Réunion
Louis Mesnier, Midi-Pyrénées
Gilbert Nicolini, Alsace
Muriel Olivier, Pays de la Loire
Gabriel Pucci, PACA
Pascal Schoeb, Bourgogne – Franche-Comté
Marc Séguy, Corse
Olivier Tantôt, Limousin
Hubert Dessaint, Nord-Picardie

Jean-Michel Payot présente alors un rapport sur les actions réalisées conformément à ses engagements. Ce rapport se conclue par un appel à voter non au rapport moral du président intérimaire.



Un large débat a lieu, la majorité des interventions demandant la démission collective du comité directeur.

Le bureau directeur demande une suspension de séance. Les membres, jusqu'à présent, non démissionnaires du comité directeur se réunissent.

À l'issue de cette réunion, l'assemblée générale poursuit ses travaux.

Le bureau directeur propose qu'après le vote des rapports moraux et financiers, il soit demandé à l'AGO de se prononcer formellement sur son désir de voir ou non les membres du comité directeur démissionner.

En cas de vote positif, et comme une démission collective du comité directeur n'est pas légalement possible, chacun des membres, jusqu'à présent, non démissionnaires du comité directeur se prononcera individuellement sur sa démission ou non du comité directeur.

Cette proposition est acceptée (sans vote) par l'AGO.

Le vote sur le rapport moral présenté par Jean-Claude Benintende a alors lieu.

Vote n°2, à bulletin secret

Inscrits :	56 291	
Exprimés :	56 191	
Abstentions :	100	
Pour :	25 321	(45,06 %)
Contre :	30 034	(53,45 %)
Nuls ou blanc :	836	(1,49 %)

Le rapport sur la situation morale de la FFVL est rejeté.

Rapports financiers et débats

L'AGO est informée de la démission, en cours d'année, du commissaire au compte titulaire et de son remplacement par le commissaire au compte suppléant.

Sont examinés et débattus :

- le rapport financier présenté par Pascal Cantenot, trésorier intérimaire,
- le rapport de la commission financière présenté par Albert Vuillermin,
- le rapport du commissaire aux comptes présenté par Philippe Viste.

Il est procédé à plusieurs votes.

Vote n°3, à bulletin secret, sur le rapport financier

Inscrits :	56 291	
Exprimés :	56 061	
Abstentions :	230	
Pour :	38 863	(69,32 %)
Contre :	11 995	(21,40 %)
Nuls ou blanc :	5 203	(9,28 %)

Le rapport financier est adopté et quitus est donné au trésorier intérimaire.

Vote n°4, à bulletin secret, sur la nomination de Jean-Pierre Vuillermet comme commissaire au compte suppléant

Inscrits :	56 291
------------	--------



Exprimés :	54 210	
Abstentions :	2 081	
Pour :	49 826	(91,91 %)
Contre :	720	(1,33 %)
Nuls ou blanc :	3 664	(6,76 %)

Jean-Pierre Vuillermet est nommé commissaire aux comptes adjoint.

Démission des membres du comité directeur

Conformément à la proposition du bureau directeur, un vote est organisé pour que l'assemblée s'exprime formellement sur son désir de voir les membres du comité directeur démissionner dans les termes suivants : « Êtes-vous pour ou contre la démission des membres du comité directeur. »

Vote n°5, à bulletin secret

Inscrits :	56 291	
Exprimés :	55 285	
Abstentions :	1 006	
Pour :	36 381	(65,81 %)
Contre :	18 294	(33,09 %)
Nuls ou blanc :	610	(1,10 %)

L'AGO demande aux membres du comité directeur de démissionner.

Sur les 24 membres élus du comité directeur, 8 ont déjà démissionné. Il s'agit de :

Jean-Louis Debiée
Olivier Faure
Renaud Guillemot
Jean-Michel Payot
Élodie Pélabon
Jean-Marc Tredez
Gérard Vieux
Richard Walbec

Conformément à la proposition du bureau directeur, les 16 autres membres se prononcent individuellement.

Démissionnent :
Jean-Claude Benintende
Christophe Bonnin
Pierre Braems
Pascal Cantenot
Antoine Carretero
Hubert Dessaint
François Duchesne de Lamotte
Jean-François Fauchier
Yves Gilles
Philippe Marck.

Ne démissionnent pas :
Alain Badino
Cathy Badino
Jean-François Clapé
Vincent Laroque
Jean-Claude Messmer
Marion Varner.



Élection des membres du comité directeur

Sur les 24 postes du comité directeur, 18 sont maintenant à pourvoir, 13 dans le collège des clubs, 5 dans le collège des OBL. Le 25^e poste est réservé de droit au président de l'Assemblée des présidents de ligues (APL).

46 licencié(e)s sont candidats.

Collège OBL

Blanc Olivier
Braems Pierre
Brenneur Nicolas
Chapuis Jean-François
Ferreri Jérôme
Marck Philippe
Moretti Laurent
Prieur Henri.

Collège Clubs

André Pierre
Benintende Jean-Claude
Boichot Georges
Bonnenfant Kevin
Bonnin Christophe
Bourdeaux Jean-Philippe
Cabagni Robert
Cantenot Pascal
Ciolini Robert
Claus Richard
Coqueret Fabien
Debiée Jean-Louis
Deltheil Caroline
Denavit Hervé
Dessaint Hubert
Duchesne de Lamotte François
Even François
Estienne Cédric
Fauchier Jean-François
Faure Olivier
Jacquelin Jean-Claude
Kauffmann Rémy
Lacour Vincent
Masson Jean-François
Micoud Jean-Roger
Nave Frédéric
Olivier Muriel
Payot Jean-Michel
Péchoux Pascal
Pélabon Élodie
Perez Jean-Paul
Quest Christian
Rémond Yves
Resplendino Luc
Valet Jean-François
Vander Auwera Paul
Vieux Gérard



Walbec Richard

Alors qu'une partie des candidats commence à se présenter, une autre partie se retire pour délibérer. Quand ce groupe revient, il rejoint les autres candidats.

Au nom de ce groupe, Pierre André fit l'annonce suivante : « Je m'exprime au nom de cette équipe. Nous considérons que dans la mesure où un certain nombre important de personnes se maintient au comité directeur, cela va nous conduire à ne pas pouvoir fonctionner dans de meilleures conditions que le précédent comité directeur, puisque ce sera 50%. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard. Donc dans ces conditions, l'ensemble des candidats de cette liste se retire de la course. Par ailleurs nous vous demandons de ne pas voter pour ce vote. »

Chaque membre du groupe prend alors la parole pour motiver le retrait de sa candidature.

Retirent leur candidature :

André Pierre
Boichot Georges
Bourdeaux Jean-Philippe
Cabagni Robert
Chapuis Jean-François
Ciolini Robert
Claus Richard
Coqueret Fabien
Debiée Jean-Louis
Denavit Hervé
Estienne Cédric
Faure Olivier
Micoud Jean-Roger
Payot Jean-Michel
Péchoux Pascal
Pélabon Élodie
Quest Christian
Rémond Yves
Resplendino Luc
Vander Auwera Paul
Vieux Gérard
Walbec Richard

Il est ensuite procédé à l'élection des membres du CD.

Vote n°6, à bulletin secret

Inscrits OBL : 4 441 voix
Inscrits Clubs : 51 830 voix
Exprimés OBL : 4 237
Exprimés Clubs : 42 980

Sont élus :

Collège OBL

Braems Pierre	3 666	(82,55 %)
Marck Philippe	3 666	(82,55 %)
Ferreri Jérôme	3 258	(73,36 %)
Prieur Henri	2 781	(62,62 %)
Blanc Olivier	2 567	(57,80 %)

Collège Clubs

Bonnin Christophe	20 915	(40,35 %)
-------------------	--------	-----------



Cantenot Pascal	19 790	(38,18 %)
Benintende Jean-Claude	19 290	(37,22 %)
Dessaint Hubert	19 180	(37,00 %)
Deltheil Caroline	18 925	(36,51 %)
Duchesne de Lamotte François	18 335	(35,38 %)
Olivier Muriel	17 885	(34,51 %)
Kauffman Rémy	16 675	(32,17 %)
Bonnenfant Kevin	16 505	(31,84 %)
Fauchier Jeff	16 415	(31,67 %)
Nave Frédéric	14 870	(28,69 %)
Jacquelin Jean-Claude	12 045	(23,24 %)
Masson Jean-François	11 295	(21,79 %)

Ont également obtenu :

Collège OBL

Brenneur Nicolas	1 081	(24,34 %)
Moretti Laurent	715	(16,10%)

Collège Clubs

Lacour Vincent	8 845	(17,06 %)
Perez Jean-Paul	8 225	(15,86 %)
Vallet Jean-François	7 730	(14,91 %)
Even François	6 265	(12,08 %)

Ont enfin obtenu, en n'étant pas candidats ou en ayant retiré leur candidature :

Collège OBL

Chapuis Jean-François	130	(2,93 %)
-----------------------	-----	----------

Collège Clubs

Ciolini Robert	2 770	(5,34 %)
Faure Olivier	2 635	(5,08 %)
Vieux Gérard	1 785	(3,44 %)
Pélabon Élodie	1 715	(3,31 %)
Estienne Cédric	1 710	(3,30 %)
Debiée Jean-Claude	1 395	(2,69 %)
Vander Auwera Paul	1 325	(2,56 %)
Rémond Yves	1 270	(2,45 %)
Quest Christian	1 140	(2,20 %)
Walbec Richard	1 055	(2,04 %)
Claus Richard	840	(1,62 %)
Bourdeaux Jean-Philippe	750	(1,45 %)
Coqueret Fabien	725	(1,40 %)
Payot Jean-Michel	475	(0,92 %)
André Pierre	465	(0,90 %)
Péchoux Pascal	430	(0,83 %)
Boichot Georges	420	(0,81 %)
Micoud Jean-Roger	325	(0,63 %)
Cabagni Robert	225	(0,43 %)
Varner Marion	100	(0,19 %)
Resplendino Luc	41	(0,08 %)
Denavit Hervé	25	(0,05 %)

La séance est suspendue pour permettre la réunion du nouveau comité directeur.

Élection du président de la fédération



Le nouveau comité directeur propose que Jean-Claude Benintende soit le prochain président de la FFVL.

Vote n°7, à bulletin secret

Inscrits :	56 291	
Exprimés :	30 182	
Abstentions :	26 109	
Pour :	22 112	(73,26 %)
Contre :	6 430	(21,30 %)
Nuls ou blanc :	1 640	(5,43 %)

Jean-Claude Benintende est élu président de la FFVL.

Budget prévisionnel 2006 et débat

Pascal Cantenot présente le budget prévisionnel 2006 et répond aux questions.
Ce budget est ensuite soumis au vote de l'AGO.

Vote n°8, à bulletin secret

Inscrits :	56 291	
Exprimés :	31 636	
Abstentions :	24 655	
Pour :	24 834	(78,50 %)
Contre :	4 355	(13,77 %)
Nuls ou blanc :	2 447	(7,73 %)

Le budget prévisionnel 2006 est adopté.

Proposition de cotisations 2007 et débat

Pascal Cantenot propose que les cotisations 2007 soient au même niveau qu'en 2006 et répond aux questions.
Cette proposition est soumise au vote de l'AGO.

Vote n°9, à bulletin secret

Inscrits :	56 291	
Exprimés :	26 688	
Abstentions :	29 603	
Pour :	20 550	(77,00 %)
Contre :	5 993	(22,46 %)
Nuls ou blanc :	145	(0,54 %)

Les cotisations 2007 sont adoptées.

Opportunité de changement de logo de la fédération et débat

Ce point n'a pas été abordé.

Information sur l'appel d'offre du prochain contrat d'assurances



Ce point n'a pas été abordé.

L'AGO est alors close.